



Paris, le 16 avril 2017

Madame la Secrétaire Générale,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les propositions « Votex Vélo » du Club des Villes et Territoires cyclables et je vous en remercie.

Comme vous le savez, c'est sous mon Gouvernement, de 2007 à 2012, que le « Code de la Rue » a vu le jour, avec la parution des mesures réglementaires, dont les doubles-sens cyclables et les zones de rencontre qui ont contribué à apaiser les circulations en ville et à prioriser dans le partage de la rue les usagers les plus vulnérables. Durant cette période, a été adoptée à l'initiative de Philippe GOUJON, Député membre de la majorité parlementaire LR et vice-président du club des Députés et Sénateurs pour le Vélo, la prise en charge par l'employeur des abonnements à des systèmes publics de location de vélos de ses salariés (type Vélib'), et l'obligation de prévoir des stationnements sécurisés pour les vélos dans les immeubles neufs d'habitation et de bureaux.

C'est également sous mon Gouvernement qu'ont eu lieu les premières rencontres nationales du vélo à l'initiative de Philippe GOUJON, à qui j'avais demandé de présider le groupe de travail réunissant tous les acteurs du secteur, à l'issue desquelles un plan national vélo a été élaboré, marquant ainsi la volonté d'inscrire dans la durée une véritable politique publique visant à développer le recours au vélo, avec notamment l'adoption du principe de l'indemnité kilométrique vélo.

Favorable aux modes de déplacements actifs, par définition non polluants et bons pour la santé, je suis favorable au maintien de l'indemnité kilométrique vélo facultative pour l'employeur, que recommandait le Plan national vélo, au développement des aménagements cyclables afin de finaliser le maillage du territoire en véloroutes et voies vertes ainsi qu'à la restauration d'un diplôme d'Etat de niveau CAP/BEP pour l'entretien et la réparation de cycle, porteur d'emplois non délocalisables, à la création d'un label national pour les vélos assemblés en France et au développement de l'apprentissage du vélo par le soutien aux vélos écoles. Je soutiens également vos propositions de promotion du vélo auprès des entreprises publiques dans le cadre des plans de déplacements ainsi que de l'encouragement de l'intermodalité vélo/ rail auprès de la SNCF.

Concernant vos autres propositions ayant un impact fiscal, qu'il s'agisse de

l'aide à la construction de stationnements sécurisés pour les vélos dans le bâti existant ou d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique, initiative aujourd'hui portée par certaines collectivités et qui vient d'être autorisée pour une durée d'un an par le PLF 2017, il nous appartiendra de les considérer au vu des impacts sur la croissance économique et le redressement de la situation fiscale de l'Etat de la politique que j'entends mener au cours du prochain quinquennat.

Restant à votre disposition, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a horizontal line underneath the name.

**François FILLON**

Madame Véronique MICHAUD  
Secrétaire Générale  
Club des Villes et Territoires cyclables  
33, rue du Faubourg Montmartre  
75009 Paris